



REVUE DE PRESSE DU 06/11/2017

- 1- Selon les connaisseurs du domaine, le secteur industriel en Algérie dispose d'un énorme potentiel, qui nécessite une bonne gestion, afin de développer ce secteur qui peut peser lourd dans l'économie du pays. Relevant le fort potentiel existant en Algérie en matière de sous-traitance, le directeur général de la SOMENI et président du Cluster mécanique de précision, Adel Bensaci rappelle que l'industrie automobile, en particulier, se nourrit de volume et que si " on est là pour satisfaire le besoins national, on n'y arrivera pas ".

- 2- Le volume de production projeté par les usines de montage permettra de satisfaire une grande partie de la demande sur le marché national de véhicules. L'activité du montage des voitures est plein essor en Algérie. Les usines de montage de voitures en nombre de cinq si on inclut celle de Suzuki qui entera en production au cours des prochaines semaines, mettront sur le marché national pas moins de 260 000 voitures.

- 3- Le Ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaâlane, a affirmé dimanche à Alger que son secteur verra le lancement de nouveaux projets, après trois années de gel. Dans le projet de loi de Finances (PLF) 2018, le budget équipement du secteur s'élève à 380,76 milliards DA, contre 62,69 milliards DA en 2017, soit une hausse de 507%, a indiqué le ministre devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du PLF 2018.

- 4- Le nombre des usagers du métro d'Alger est appelé à doubler avec la mise en service, début 2018, des deux nouvelles extensions vers la Place des Martyrs et Ain Naâdja, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane. Lors d'une audition devant la Commission du Budget des Finances de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de la loi de Finances 2018 (PLF 2018), M. Zaâlane a précisé que le Métro d'Alger reliant la Grande-Poste à El Harrach, assure actuellement le transport d'environ 100 000 voyageurs par jour.



- 5- Dix-sept (17) gares routières devraient être réceptionnées à travers le pays à partir de 2018 dont une majorité dans le grand sud, selon les prévisions de la Société de gestion des gares routières d'Algérie (SOGRAL), a-t-on appris dimanche auprès de son Président directeur général (PDG). "La SOGRAL prévoit la réception progressive de 17 gares routières de transport de voyageurs, à travers le pays, au courant du premier semestre 2018", a indiqué à l'APS Azzeddine Bouchida, en marge de la réouverture de la gare routière inter-wilaya de Tipasa.

- 6- Un plan d'urgence pour sécuriser l'autoroute Est-ouest et lutter contre le phénomène des agressions, a été lancé depuis quelques jours par les services de la Gendarmerie nationale sur le tronçon de la wilaya de Bouira, a indiqué dimanche le chef du Groupement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Mahdjoub Areibi Kamel.

- 7- Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé récemment un réseau criminel spécialisé dans le trafic international de véhicules, composé de 5 individus soupçonnés d'escroquerie, de faux et usage de faux (documents de véhicule) et mise en circulation d'un véhicules avec une plaque d'immatriculation non conforme. La genèse de cette affaire remonte à une plainte déposée par une citoyenne affirmant être en possession de documents administratifs falsifiés d'un véhicule (une carte grise, une déclaration de vente et une carte de contrôle), ont précisé dimanche les services de sûreté dans un communiqué.



A lire: Pièces de rechange : La création d'un tissu de sous-traitants pourrait diminuer la facture

Selon les connaisseurs du domaine, le secteur industriel en Algérie dispose d'un énorme potentiel, qui nécessite une bonne gestion, afin de développer ce secteur qui peut peser lourd dans l'économie du pays. Relevant le fort potentiel existant en Algérie en matière de sous-traitance, le directeur général de la SOMENI et président du Cluster mécanique de précision, Adel Bensaci rappelle que l'industrie automobile, en particulier, se nourrit de volume et que si " on est là pour satisfaire le besoins national, on n'y arrivera pas ".

M. Bensaci , qui s'est s'exprimé, hier, à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, signale qu'en dehors de la construction automobile, la sous-traitance peut aussi être développée dans d'autres secteurs d'activités, à l'exemple de l'agroalimentaire, des industries mécaniques et de transformation, de la production d'énergie et de la gestion de l'eau.

L'intervenant estime que la maîtrise de l'intégration et de la sous-traitance, " fer de lance du développement industriel " est une question relevant de la souveraineté nationale. Chiffrant à environ 8 milliards de dollars la dépendance en pièces de rechange vis à vis de l'étranger, M. Bensaci considère que la création d'un tissu de sous-traitants pourrait la diminuer de moitié. A propos des engagements arrêtés par le gouvernement d'encourager l'essor de la sous-traitance, il déclare attendre que celui-ci joigne les gestes à la parole, observant sur la lancée que le rythme des actions entreprises à ce jour est trop lent et demande à être accéléré.

Des 900 entreprises spécialisées dans la sous-traitance, dont 10% des PME, il observe que ce chiffre " est très faible " par rapport à celui de pays géographiques proches, lesquels paradent avec des taux de 20 et 28%. Face à cette situation, il propose d'appliquer aux fournisseurs d'équipements des mesures de " compensation industrielle ", telles l'intégration de pièces à l'export et celle de la sous-traitance industrielle avec le partenaire local.

Citant des " voisins de l'Est " qui, indique-t-il, ont réussi à créer un pôle aéronautique sur la base de ce principe, l'invité note qu'il n'est " pas normal " que l'Algérie investisse des " sommes colossales " pour acquérir, par exemple, des avions de transports, sans pour cela bénéficier de ces compensations industrielles, d'autant, dit-il, que celles-ci sont incluses dans les prix d'acquisitions de ces appareils au titre du " donnant-donnant ".

Il rappelle que ce qui vaut pour l'achat de matériels volant l'est également pour le secteur de l'automobile, pour lequel relève-t-il, " on n'a aucune visibilité, ni vision stratégique de ce que va ou veut être la sous-traitance en Algérie ". Il relève à ce propos que les Algériens n'ont pas été contactés par les constructeurs pour dire " voilà où nous voulons aller et est-ce que vous en êtes capables ", et à ce titre, sélectionner des entreprises sous-traitantes devant devenir des partenaires potentiels.

Pour M. Bensaci, la réalité est que l'Algérie ne possède pas d'équipementiers, ni de sous-traitants et qu'elle n'a, à cet égard, " aucune vision " sur cette question.